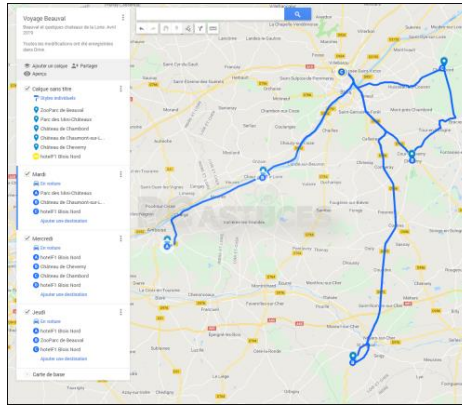


GOOGLE MAPS - Créer une carte personnalisée

Avec Google Maps, vous pouvez créer vos propres cartes personnalisées pour indiquer par exemple les endroits que vous avez déjà visités, l'emplacement des restaurants où vous êtes déjà allés, vos randonnées ou parcours préférés, ... bref tout ce que vous souhaitez. Vous pourrez ensuite partager facilement votre carte personnalisée avec vos amis pour qu'ils puissent en profiter.



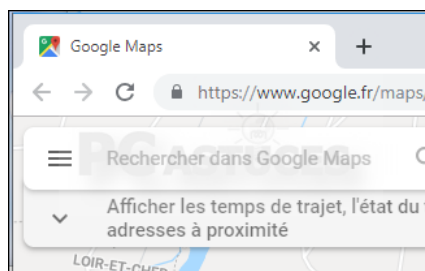
Que cela soit pour indiquer un chemin à vos amis, partager des points d'intérêt, Google Maps est une solution pratique, facile à utiliser et entièrement gratuite.



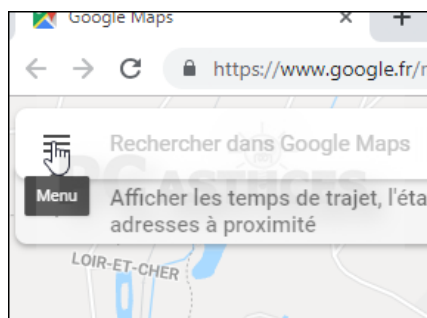
Créer une nouvelle carte

Les créations de cartes avec Google Maps sont gratuites. Vous devez simplement posséder un compte Google (gmail, agenda, docs, ...). Si vous n'en n'avez pas, vous pourrez en créer un gratuitement.

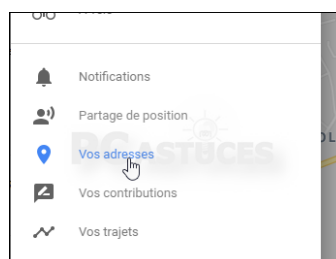
1. Dans votre navigateur Web, rendez-vous à l'adresse <https://www.google.fr/maps>



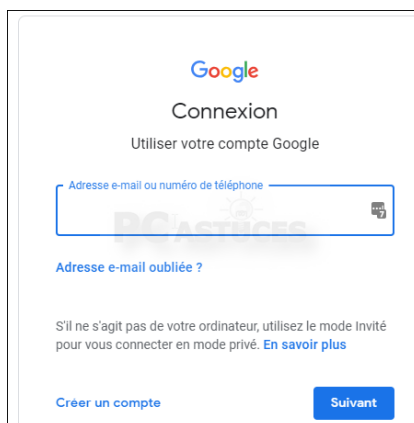
2. Cliquez sur le bouton **Menu**.



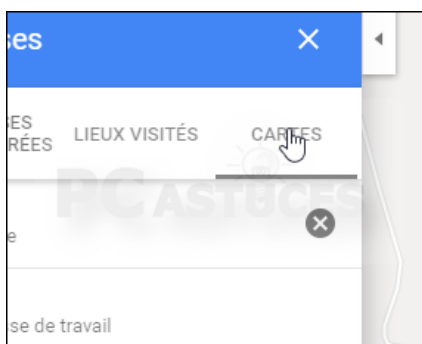
3. Cliquez sur **Vos adresses**.



- Identifiez-vous avec votre compte Google. Si vous n'en n'avez pas, cliquez sur le bouton **Créer un compte** pour en créer un gratuitement.



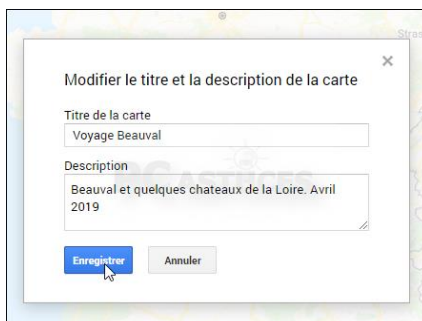
- Cliquez sur l'onglet **Cartes**.



- Cliquez sur **Créer une carte** tout en bas du volet.



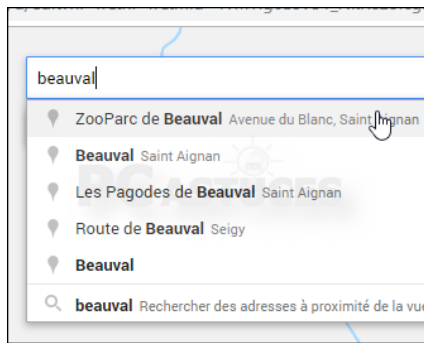
- Donnez alors un titre à votre carte puis une description.



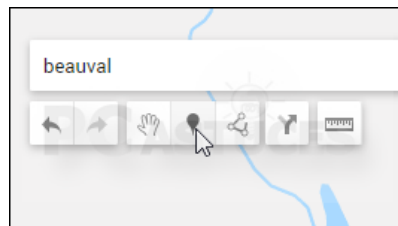
Placer des points d'intérêt

Pour mettre en avant les endroits intéressants de votre carte, il vous suffit de les épingler.

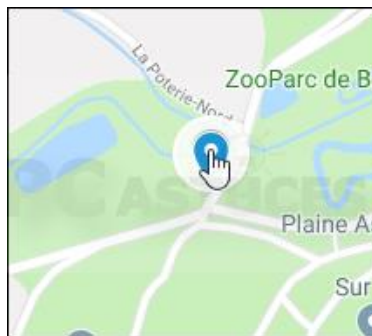
- Sur la carte, rendez-vous à l'endroit où vous souhaitez placer un point d'intérêt. Vous pouvez utiliser le champ de recherche et les outils de zoom.



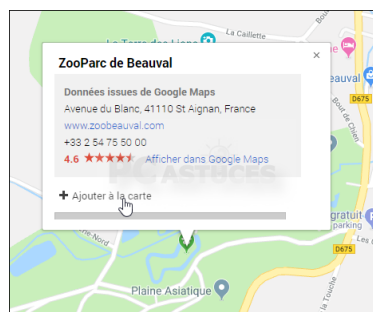
- En haut à gauche de la carte, cliquez sur l'icône **Ajouter un repère**.



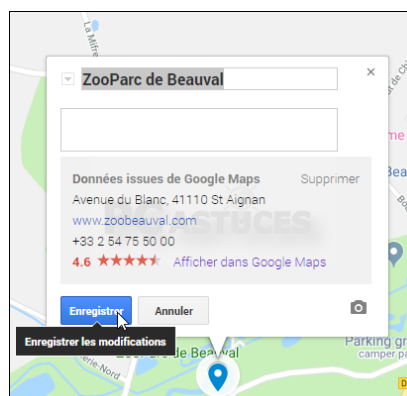
- Le curseur de la souris se transforme en épingle bleue. Déplacez le curseur à l'endroit où placer le repère et cliquez pour valider.



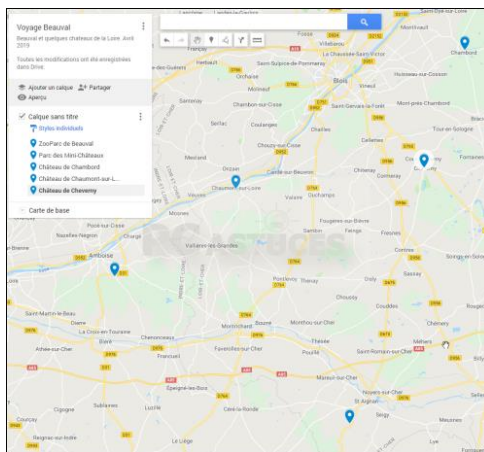
- Si vous avez choisi un point d'intérêt, vous pouvez aussi cliquer dessus et cliquez sur **Ajouter à la carte**.



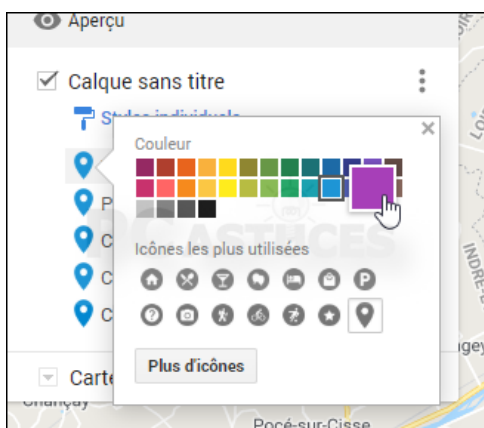
- Vous pouvez alors donner un titre et une description au repère. Cliquez sur **Enregistrer**.



6. Recommencez l'opération pour tous les points d'intérêts à indiquer.



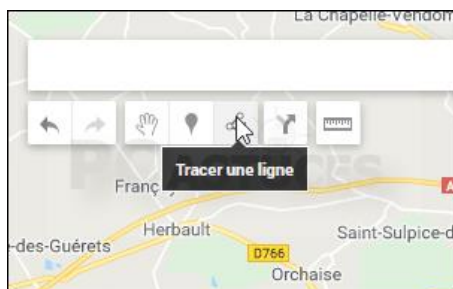
Dans le volet de gauche, cliquez sur le pot de peinture à droite d'un repère afin de personnaliser sa couleur et son icône.



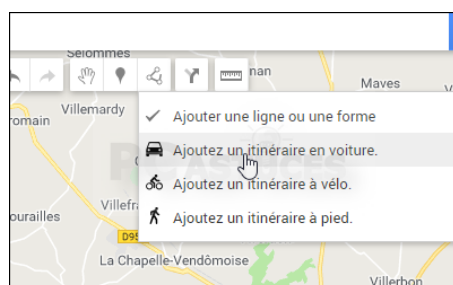
Tracer des chemins

Google Maps vous permet également de marquer les itinéraires que vous souhaitez mettre en avant, en suivant ou non les routes.

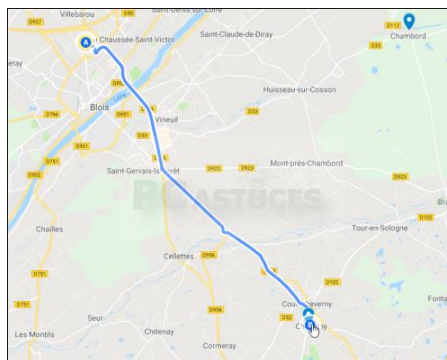
1. Sur la carte, rendez-vous à l'endroit où vous souhaitez commencer votre chemin.
2. En haut, cliquez sur le bouton **Tracer une ligne**.



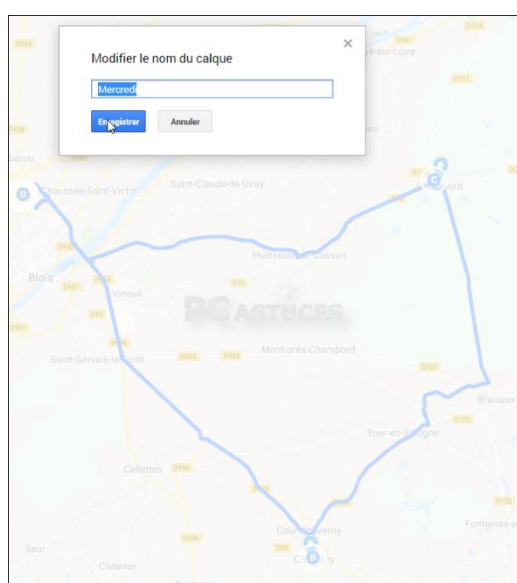
3. Choisissez le type de chemin à tracer : normal ou bien un itinéraire en voiture, en vélo ou à pieds.



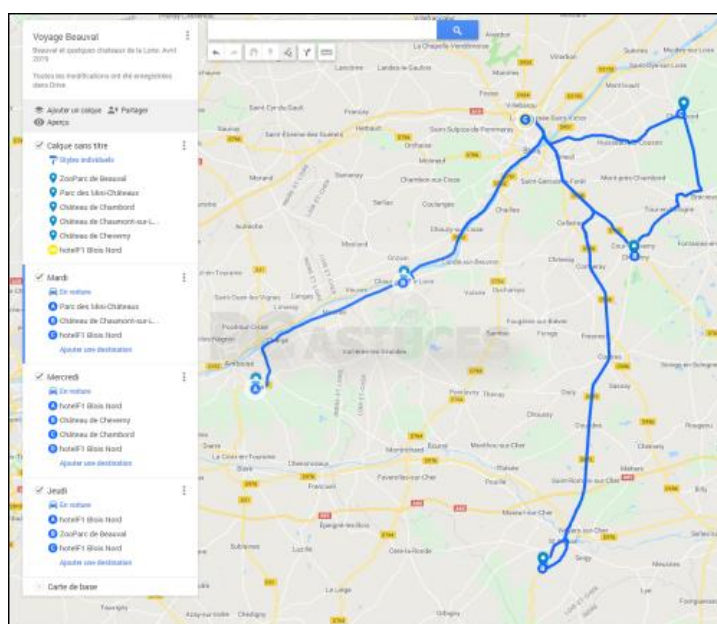
4. Cliquez sur la carte pour commencer le tracé.
5. Dans le cas d'un chemin qui suit une route, cliquez simplement sur la destination. Dans le cas d'un chemin normal, tracez des segments de droite pour créer votre chemin.



6. Vous pouvez alors donner un nom et une description au chemin en cliquant dans la rubrique des calques.



7. Créez autant de chemin que vous voulez. Chaque chemin est enregistré dans un calque distinct que vous pouvez afficher ou masquer en activant la case correspondante.



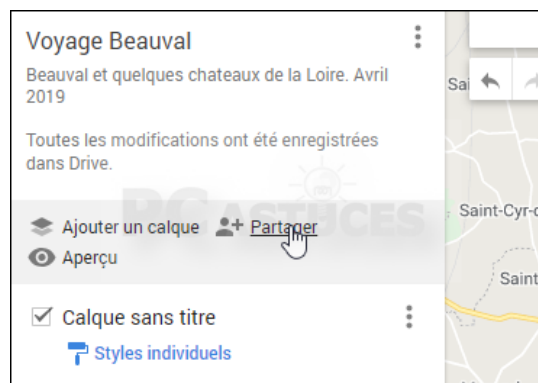
Vous pouvez également tracer des formes pour mettre en valeur une zone de la carte. Cliquez sur **Ajouter une ligne ou une forme**. Cliquez alors sur la carte pour créer votre forme. Choisissez ensuite une couleur de remplissage, l'épaisseur du trait et validez.



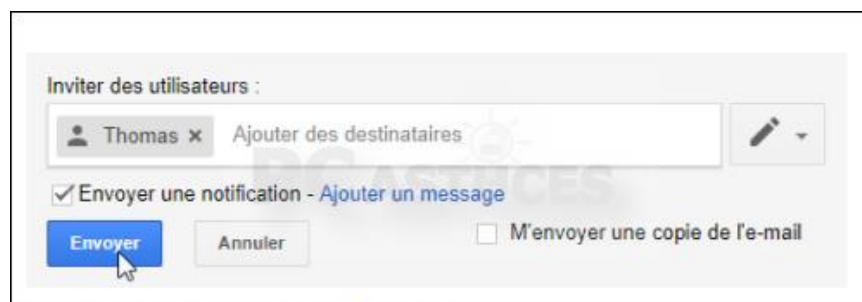
Partager une carte

Vous pouvez indiquer des collaborateurs pour travailler avec vous sur la carte. Lorsque vous l'avez terminée, vous pourrez inviter vos amis à venir la consulter ou bien la publier directement sur un site Web.

1. Cliquez sur **Partager**.



2. Utilisez le champ **Inviter des utilisateurs** pour saisir l'adresse email des personnes avec qui vous souhaitez travailler sur la carte. Par défaut, ils pourront aussi modifier la carte. Cliquez sur **Envoyer**.



3. Par défaut, la carte est privée. Vous pouvez la partager avec d'autres personnes pour qu'ils puissent la consulter ou bien la rendre publique pour tout le monde. Cliquez sur **Modifier** à côté de **Privé, moi uniquement**.



4. Activez le partage par lien pour que les personnes à qui vous envoyez le lien de la carte puissent la lire.

Partage par lien

☐  **Activé : public**
 Accès à tous les internautes via la recherche, sans connexion

☒  **Activé : toutes les personnes disposant du lien**
 Accès à tous les utilisateurs disposant du lien, sans connexion

☐  **Désactivé : personnes spécifiques**
 Partagé avec certaines personnes

Accès : Tout le monde (sans connexion) [Lecture](#) ▼

[Enregistrer](#)
[Annuler](#)

5. Utilisez les outils de partage proposés pour envoyer le lien de votre carte aux personnes souhaitées. Vous pouvez aussi copier/coller le lien de partage pour le faire parvenir à vos amis.

Paramètres de partage

Lien de partage (accessible uniquement par les collaborateurs)

https://drive.google.com/open?id=1vmTlg6BsV31_NkR8zolcglrg5V

Partagez un lien via :






6. Pour imprimer votre carte, cliquez sur **Aperçu**.

Voyage Beauval

Beauval et quelques chateaux de la Loire. Avril 2019

Toutes les modifications ont été enregistrées dans Drive.

 Ajouter un calque
  Partager

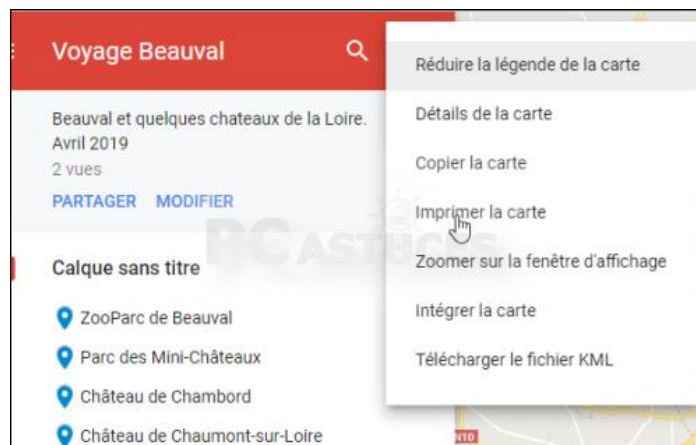
 **Aperçu**

☒ Calque sans titre

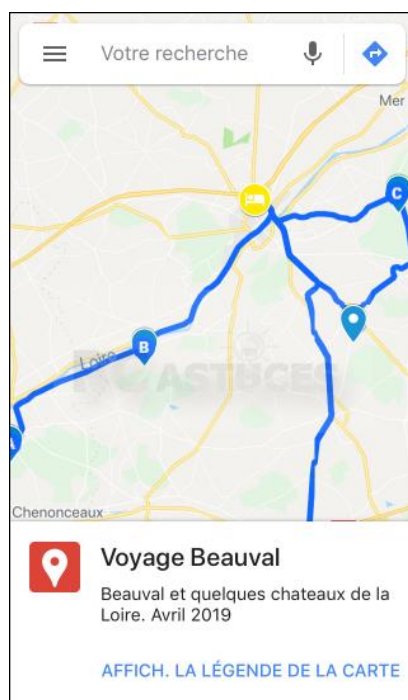
 Styles individuels

 ZooParc de Beauval

7. Cliquez sur le bouton ... puis sur **Imprimer la carte**.



8. Les modifications sur la carte sont enregistrées automatiquement. Vous retrouverez votre carte n'importe quand dans la rubrique Mes adresses de Google Maps, aussi bien dans un navigateur Web que dans [l'application mobile](#).



Une fois dans l'aperçu, vous avez la possibilité d'exporter la carte au format KML afin de l'exploiter avec un GPS autonome. Vous pouvez aussi récupérer le code pour intégrer votre carte sans un site Web (la carte doit alors être publique).

